



# INFOS 95

Circulaire N°018/18/19

Herblay, le 15 novembre 2018

## 1<sup>ère</sup> SELECTION BENJAMINS M/F SECTEUR EST

### DIMANCHE 2 DECEMBRE 2018

DOJO REGIONAL D'HERBLAY

1 Rue Alexandre Dumas

(GPS : rue de Balzac ou Sente des Fontaines)

95220 HERBLAY

**PESEE FEMININE : 13h00/13h45**

F-29 F-32 F-36 F-40 F-44 F-48 F-52 F-57 F-63 F+63

**PESEE MASCULIN : 13h00/13h45**

M-27 M-30 M-34 M-38 M-42 M-46

**PESEE MASCULIN : 15h00/15h30**

M-50 M-55 M-60 M-66 M+66

**INSCRIPTION EXTRANET PREALABLE OBLIGATOIRE**

**Avant le: Jeudi 29/11/2018 inclus**

**Années : 2007-2008**

**Grade minimum : Ceinture Jaune-Orange**

### **Rappels**

Conditions de participation selon la REGLEMENTATION FFJDA en vigueur pour cette catégorie d'âge.

Références complémentaires : Circulaire - INFO VAL D'OISE - N° 010/16/17 du 16/11/2017

«conditions de participation aux compétitions officielles organisées par la FFJDA ou un de ses organismes territoriaux ».

COMITE DU VAL D'OISE DE JUDO

1, rue Alexandre Dumas

BP 20115 - 95224 HERBLAY Cedex

☎ 01.34.50.13.13. 📠 01.39.97.98.49. @mail: [comitejudo95@orange.fr](mailto:comitejudo95@orange.fr)

internet : <http://comite95judo.com>

## PROPOSITION D'UN NOUVEAU SYSTÈME DE SÉLECTION BENJAMINS POUR LA FINALE DÉPARTEMENTALE 2018-2019

Chaque judoka peut gagner des points en fonction de son classement dans les poules :

CLASSEMENT	Nb de points saison 2017-2018	Nb de points saison 2018-2019
1 <sup>er</sup> d'une poule de poule de 2-3-4 ou 5 combattants :	10 points	10 points
2 <sup>ème</sup> d'une poule de poule de 3-4 ou 5 combattants :	7 points	6 points
3 <sup>ème</sup> d'une poule de poule de 4 ou 5 combattants :	3 points	2 points
4 <sup>ème</sup> d'une poule de poule de 5 combattants :	2 points	1 point
Dernier d'une poule de poule de 2-3-4 ou 5 combattants :	1 point si au moins un avantage technique marqué, sinon 0 points.	0 point

Le nombre de sélectionnés par catégories de poids les 2 secteurs confondus suivra la règle suivante :

Nombre de participants aux sélections dans chaque catégorie de poids les 2 secteurs confondus	Nombre de sélectionnés par catégorie de poids 2017-2018	Nombre de sélectionnés par catégorie de poids 2018-2019
De 1 à 25 participants totalisé sur les 2 animations des 2 secteurs (17-18) De 1 à 20 participants totalisé sur les 2 animations des 2 secteurs (18-19)	16 premiers du classement sauf les judoka(te)s qui ne totalisent que 0 points sur les 2 sélections	8 premiers du classement sauf ceux qui ne totalisent que 0 points sur les 2 sélections
De 26 à 50 participants totalisé sur les 2 animations des 2 secteurs (17-18) De 21 à 40 participants totalisé sur les 2 animations des 2 secteurs (18-19)	24 premiers du classement sauf les judoka(te)s qui ne totalisent que 0 points sur les 2 sélections.	16 premiers du classement sauf ceux qui ne totalisent que 0 points sur les 2 sélections.
De 51 à 120 participants totalisé sur les 2 animations des 2 secteurs (17-18) De 41 à 120 participants totalisé sur les 2 animations des 2 secteurs (18-19)	32 premiers du classement sauf les judoka(te)s qui ne totalisent que 0 points sur les 2 sélections.	24 premiers du classement sauf ceux qui ne totalisent que 0 points sur les 2 sélections.